



LA QUESTION MIGRATOIRE EN AFRIQUE : ENJEUX, DEFIS ET STRATEGIES DE REPONSE

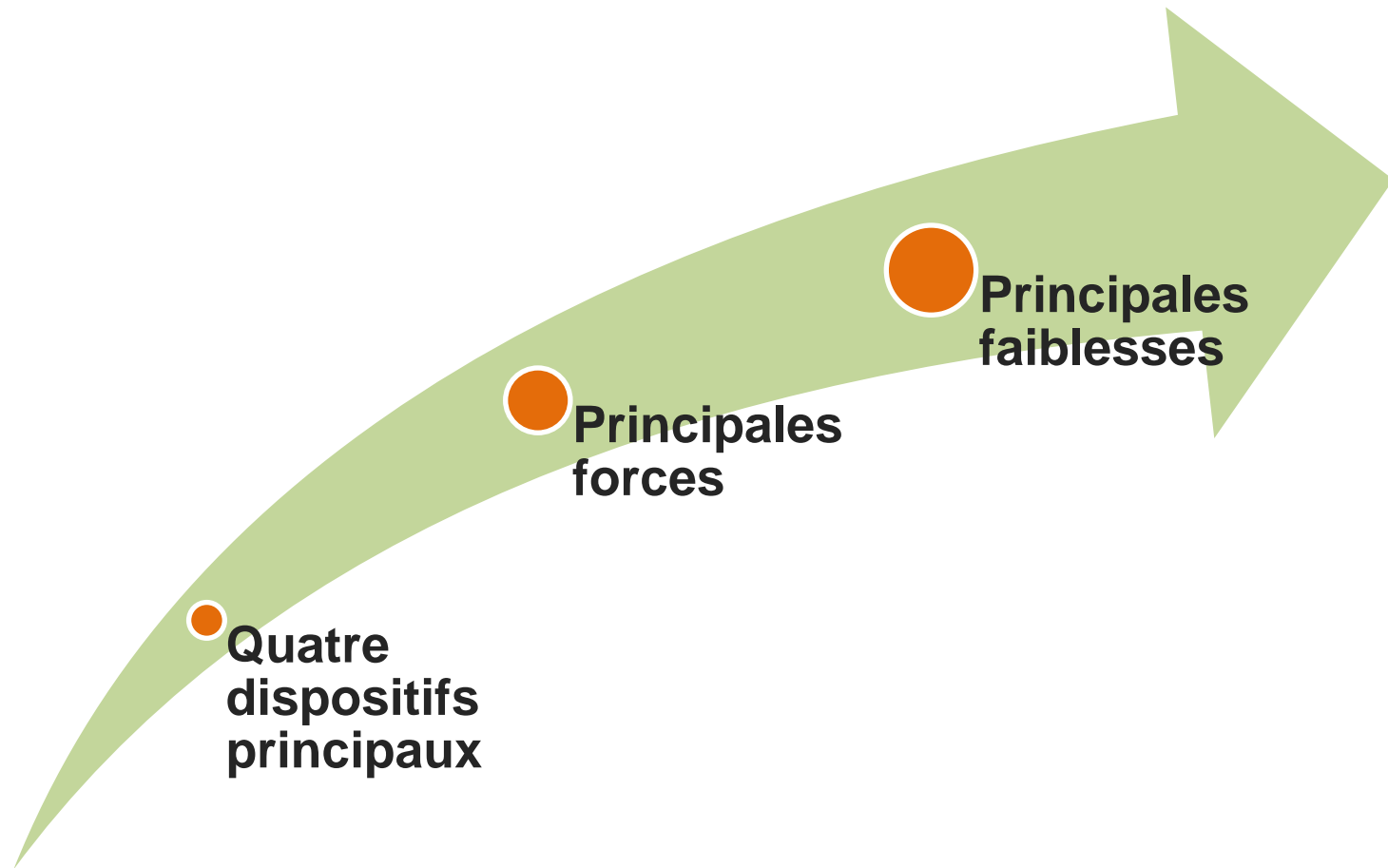
*IRES, Rabat, Maroc
9 Janvier 2018*

DISPOSITIFS DE LA LIBRE CIRCULATION AU SEIN DE LA CEDEAO: FORCES ET FAIBLESSES

Yao Silvère KONAN
konansyl@yahoo.fr
skonan@cires-ci.com



CONTENU DE LA PRESENTATION



LA CEDEAO



- 15 000 km de frontières internes
- 5,1 millions de kilomètres carrés
- 331 255 000 hbts (2013)
- Taux de croissance démographique: 2,5%
- Moins de 30 ans: 70%

- Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement
- Code de la citoyenneté

- Libre circulation

- Entrée sans visa pour 90 jours
- Carnet de voyage CEDEAO → Passeport CEDEAO →
Carte d'identité biométrique CEDEAO depuis 2015

- Droit de résidence

Droit « reconnu à tout citoyen ressortissant d'un Etat membre, de demeurer dans un Etat membre autre que son Etat d'origine et qui lui délivre une CARTE ou un PERMIS DE RESIDENCE pour y occuper un emploi » (art. 1, protocole A/SP1/7/86).

- Droit de demeurer sur le territoire, de séjourner, de se déplacer et de répondre aux emplois offerts
- Droit de transfert des économies et gains des migrants
- Principe de non discrimination

- **Droit d'établissement**
 - Droit « *reconnu à tout ressortissant d'un Etat membre, de s'installer ou de s'établir dans un Etat autre que son Etat d'origine, d'accéder à des activités économiques, de les exercer ainsi que de constituer et de gérer des entreprises notamment des sociétés dans les conditions définies par la législation de l'Etat d'accueil pour ses propres ressortissants* »
 - *Constitution et le gestion d'entreprise*
 - *Principe de non discrimination*
- *Code de la citoyenneté*

Forces

- Facilitation de la mobilité
 - Migration intra-régionale CEDEAO : 70% vs 66% (Afrique Australe), 52% (Afr. Est), 23% (Afr. Centrale) et 6% (Afr/ Nord) (Banque Mondiale, 2011)
- Facilitation du commerce
- Mise en œuvre d'un ensemble d'instruments de facilitation de la mobilité
 - Comités Nationaux de Surveillance de la Libre Circulat.
 - Citoyenneté communautaire, carte de résident remplacée par la carte d'identité biométrique CEDEAO
- Principe de non discrimination dans l'accès au marché du travail

Faiblesses

- Retard/ Faiblesse dans la ratification et la mise en œuvre des textes communautaires
- Faible connaissance des textes communautaires
- Pratiques administratives peu recommandables
- Absence d'un système de collecte de données régulières et standardisées à l'échelon des 15
- Limites liées aux textes
 - Code de la citoyenneté ne reconnaît pas la binationalité
 - Grande discrétion accordée aux pays en ce qui concerne l'accès au marché du travail



LA QUESTION MIGRATOIRE EN AFRIQUE : ENJEUX, DEFIS ET STRATEGIES DE REPONSE

*IRES, Rabat, Maroc
9 Janvier 2018*

Je vous remercie

